

# REBLOC 120\_7.5

Elément standard

Domaine d'application  
**Système permanent**

Installation  
**Pose libre**

**H4b**

**W5**

testé selon la Norme EN1317-1/2

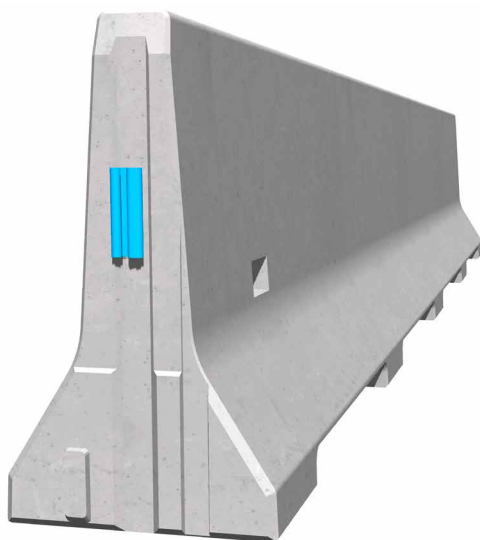


Niveau de retenue  
Largeur de fonctionnement  
Indice de sévérité

**H4b** (couvre aussi H3, H2, H1, N1, T3, T2 et T1)  
**W5** (couvre aussi W6, W7 et W8)  
**ASI B**

## Produktmerkmale & Vorteile

- Système puissant avec une sécurité de rupture maximale grâce au niveau de retenue le plus élevé H4b
- Protection efficace contre l'éblouissement grâce à une hauteur de 120 cm
- Installation simple et rapide



Les systèmes de retenue permanents pour véhicules en béton servent de protection permanente dans la bande médiane et sur le bord de la route. Ils protègent de manière fiable contre les percées dans le trafic venant en sens inverse et empêchent les véhicules hors de contrôle de quitter la route.

L'économie et la rentabilité passent en priorité lors du développement de nos systèmes. La longue durée d'utilisation et le faible impact environnemental parlent également pour nos produits.

Comme tous les produits, le REBLOC 120\_7.5 dispose également de l'accouplement intégré qui garantit un haut niveau de sécurité contre la casse et l'assemblage rapide des éléments.

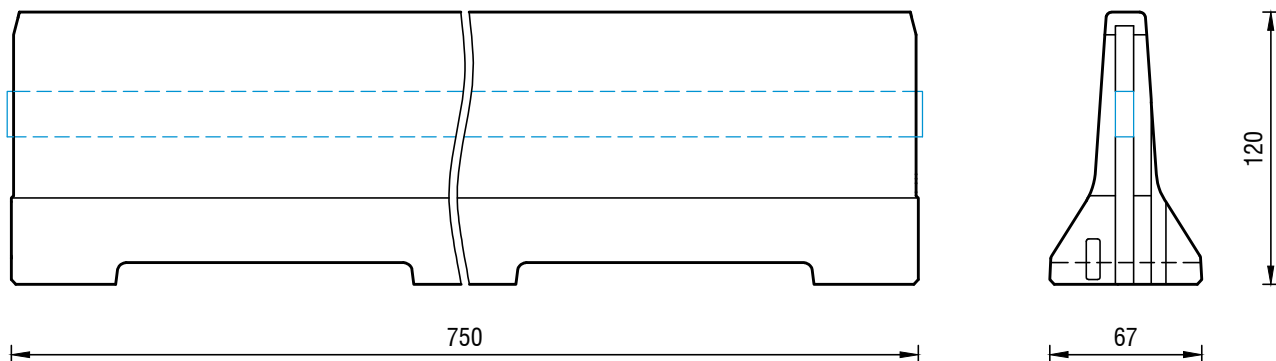
# REBLOC 120\_7.5

Elément standard



testé selon la Norme EN1317-1/2

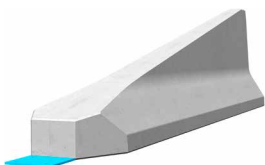
## Données techniques



toutes les dimensions en cm

Niveau de retenue	H4b
Largeur de fonctionnement	W5
Indice de sévérité	ASI B
Installation	pose libre
Éléments de terminaison	nécessaire; REBLOC 120_5T (4 x M24 ancrages)
Dimensions L x l x H en cm	750 x 67 x 120 cm
Poids par élément	6.000 kg
Nbr d'éléments par camion (24 t)	4 éléments
Longueur minimum d'installation	82,5 m (sans les éléments de terminaison)
Rayon de courbure	$r \geq 250$ m
Couplage/pièces détachées en acier	couplage galvanisé à chaud intégré, pas de pièce rapportée
Certification CE	✓

## Pièces complémentaires du système



Elément de terminaison  
REBLOC 120\_5T (inclinaison 1:5)